

## REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A LA DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE

### ANNEXE 2 – TABLEAU DES INDICES VIRTUELS

Type de zone	Indices virtuels [m2 ou m3]
Zone centre	0.9
Zone village	0.8
Zone village (hameau de Sales)	0.6
Zone résidentielle faible densité 1	0.6
Zone résidentielle faible densité 2	0.7
Zone résidentielle moyenne densité	0.9
Zone d'intérêt général	0.9
Zone mixte	0.7
Zone d'activités	1.0

**Remarque:** La zone d'intérêt général I dans le secteur d'Arconciel (surface de 17'528 m<sup>2</sup>) comprend un indice de masse et ne figure pas dans le tableau ci-dessus. En cas de construction, un indice effectif sera calculé pour le règlement.

Adoptée par l'Assemblée communale le 13 décembre 2021

Le Syndic :  
Patrick Gendre



La Secrétaire :  
Anné Caille

Approuvée par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, le 11 MARS 2021



Jean-François Steiert  
Conseiller d'Etat, Directeur